

## **Compte rendu de mission**

**Objet :** Mission à Strasbourg dans le cadre des activités de la CPM ainsi que le projet de visite de M. Charles Tannock au Maroc, rapporteur spécial pour « les droits de l'homme dans la région du sahel ».

**Date :** 20-23 mai 2013

**Lieu :** Parlement Européen (PE), Strasbourg

### **Participants :**

- ✚ M. Abdelali Doumou, Vice Président à la Chambre des Représentants et membre de la CPM.
- ✚ M. Mounir El Jaffali, Conseiller diplomatique à la Chambre des Représentants et Assistant du dossier de la CPM.

### **Entretiens :**

Au cours de cette mission, plusieurs entretiens ont été organisés avec des présidents de groupes, de Commissions, des eurodéputés ainsi que des conseillers et assistants de différents groupes politiques.

#### **I- Entretien avec Mme Barbara LOCHBIHLER, Présidente de la Commission des Droits de l'Homme au parlement européen :**

Mme Lochbihler a bien voulu accorder un entretien d'environ une heure à M. A. Doumou. Durant l'année 2012, elle s'est entretenue une seule fois avec M. Karim Ghellab Président, de la Chambre des Représentants.

Lors de cette rencontre, M Doumou a relevé que cette réunion s'inscrit dans la volonté des deux parties de mettre en œuvre une approche de travail régulière, concertée et proactive dans la gestion des sujets d'intérêts commun, en harmonie avec le statut avancé du Maroc avec l'UE.

Il a mis en relief lors de cette rencontre avec la Présidente de la Commission des Droits de l'Homme au PE, les grandes réformes qui consacrent la consolidation du processus démocratique au Maroc, après l'adoption de la nouvelle Constitution et la tenue des élections législatives, et a montré que le Maroc est en train de construire un modèle démocratique singulier qui constitue une offre crédible d'un bon voisinage et un point d'appui pour assurer la sécurité et la prospérité de la région. De même, il a également évoqué les défis qu'affronte la région aux niveaux démocratique, économique et sécuritaire, et que le Maroc a relevé avec un succès notoire.

S'agissant de la situation des droits de l'homme au Maroc, M. Abdelali Doumou n'a pas manqué de souligner à son interlocutrice que le renforcement du processus de promotion des droits de l'homme au Maroc est un choix stratégique et irréversible à travers lequel il manifeste le plein respect de ses engagements internationaux, ce qui lui a permis d'obtenir les statuts "avancé" avec l'Union européenne et celui de

"Partenaire pour la démocratie» auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Cette reconnaissance, par les institutions européennes de l'expérience marocaine dans le domaine du renforcement des droits de l'homme, a-t-il ajouté, exige un effort supplémentaire de la part du PE afin d'accompagner ces statuts afin de les traduire dans les faits par un partenariat réel qui favorise d'autres réformes politiques et économiques qui permettront au Maroc une meilleure adaptation aux normes de l'UE et aux conventions internationales.

S'agissant du projet de visite de M. Charles Tannock, qui est rapporteur des droits de l'Homme pour la région du Sahel, Vice-président de la délégation pour les relations avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et membre de la Commission des affaires étrangères au sein du PE, M Doumou a incité la Présidente de la Commission des droits de l'Homme au PE à réfléchir sur les modalités qui permettent un approfondissement du dialogue susceptible de faire de l'engagement de Charles Tannock ainsi que des membres de l'Intergroupe un vecteur qui favoriserait une solution juste, équitable et mutuellement acceptée par les parties sur la question du Sahara.

Mme Lochbihler quant à elle, a avancé que la coopération entre le PE et le parlement marocain a besoin d'être davantage renforcée, notamment dans une dynamique qui permettra de surmonter les difficultés, d'augmenter la coopération dans tous les domaines, d'approfondir le dialogue politique en tenant compte des nouvelles préoccupations au sujet de la situation au Sahel et plus particulièrement la situation des droits de l'homme, et s'est déclarée prête à identifier des pistes de coopération et d'échange de points de vue entre les deux parties.

Ensuite, et avant de saluer les réformes démocratiques que connaît le Royaume et qui ont été réalisées d'une manière pacifique contrairement à ce qu'a connu les pays dans le monde arabe dans le cadre du Printemps arabe, elle a relevé le grand intérêt qu'accorde la communauté internationale aux derniers développements dans la région du Sahel. Elle a ensuite rassuré M. Doumou sur l'attitude de M. Charles Tannock dans les faits par un partenariat réel en relevant, non sans humour, que « c'est un médecin psychiatre et que ses positions politiques laissent à désirer ». Elle a ensuite ajouté « que durant les votes, elle tranche toujours contre Tannock sans même vérifier les textes sachant qu'il vit dans son propre monde ».

Avant de remercier M Doumou de l'entretien fructueux et constructif qu'elle souhaiterait voir s'amplifier avec lui ainsi qu'avec le Président de la Chambre des Représentants, Mme Lochbihler n'a pas manqué de lui demander de sensibiliser les autorités marocaines compétentes quant au dernier salon du livre tenu à Casablanca et qui a été qualifié par un journal électronique de « Festival d'apologie du nazisme et de l'antisémitisme ». Copie ci-jointe.

## **II- Entretien avec M. Elmar Brok, Président de la Commission des Affaires Etrangères au parlement européen:**

Remerciant M. Brok pour sa réactivité positive à la demande d'entretien, M. Doumou a mis en relief l'importance stratégique de l'Europe pour le Maroc ainsi que les efforts déployés pour renforcer une coopération multidimensionnelle combien fructueuse pour les deux parties. M. Doumou a également rappelé le rôle

que le Maroc est entrain de construire dans la région, en tant que pays arabo-musulman démocratique et intégrant plusieurs civilisations, pourvu d'une économie de marché et d'une situation politique stable. Un rôle qui fait du Maroc un modèle de développement politique et économique singulier et qui offre des éléments de réponses aux problématiques d'absolutisme et d'intolérance posées dans les autres pays arabes et musulmans.

Par ailleurs, cet échange a porté sur la situation au sahel et son impact sur la sécurité dans la région. M. Doumou a rappelé la complexité d'une telle situation en raison de l'instabilité croissante que connaissent les régimes politiques de la région. Il a également montré que le Maroc est le seul pays de la région qui a des frontières sécurisées et un développement politique au niveau national, le préservant des risques de déstabilisation que connaissent les autres pays. Il a mis en relief que la question du Sahara est exploitée par l'Algérie pour gêner le développement politique engagé par le Maroc. De même, il a attiré l'attention sur le fait que l'émergence d'un « micro Etat » au Sahara généraliserait sûrement la déstabilisation et le terrorisme en Afrique du nord et par conséquent, menacerait à terme, l'Europe.

Ainsi, M Doumou a expliqué à son interlocuteur que sa mission à Strasbourg, avait pour objet de sensibiliser les Députés Européens sur l'importance conjoncturelle et stratégique de la construction d'un partenariat privilégié entre l'U.E et le Maroc et de prendre conscience des mutations politiques en cours dans la rive Sud de la Méditerranée, qui font du Maroc une réponse politique singulière aux grands défis de la région.

A ce sujet, il a exposé au Président de la Commission des Affaires Etrangères au PE les efforts entrepris par le Maroc dans le développement de nos provinces du sud ainsi que les mesures sécuritaires prises par le Royaume en vue de faire échouer tout mouvement terroriste espérant se développer dans la région, et n'a pas manqué d'aviser M Brok sur le refus de M Tannock de s'entretenir avec les députés marocains vu qu'il a été désigné par le PE pour élaborer un rapport sur la situation des droits de l'Homme dans la région du Sahel et qu'il a manifesté son souhait de visiter le Maroc au début du mois de juin 2013.

M. Elmar Brok a immédiatement téléphoné à M Tannock et lui a demandé de lui fournir des explications quant à son refus de s'entretenir avec les députés marocains. Implicitement, il a été compris que M Tannock a confirmé le soupçon de M Brok et à cet instant, ce dernier a rétorqué avec un mécontentement surprenant : « je ne tolérerais pas que les choses se passent de cette manière et il est inconcevable que mon rapporteur refuse de voir ou de rencontrer toutes les parties. Je prendrais les dispositions nécessaires » a-t-il ajouté et a instruit immédiatement son assistant de lui faire un courrier officiel à ce sujet.

M Brok a assuré M Doumou de sa disponibilité à travailler de concert avec lui et l'a assuré de compter sur son appui. De même, M Brok a promis de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'objectivité d'analyse du rapport.

Toutefois, M Elmar Brok a signifié à M Doumou que c'était une erreur de refouler les quatre eurodéputés. M Doumou a expliqué à M Brok que ces eurodéputés ont essayé de provoquer tout un peuple et tout un pays et ils savaient très bien que leur action n'était pas appropriée. Ils ont agité de manière privée et personnelle. Le

Maroc en tant que pays souverain a pris une décision par le biais du gouvernement et a décidé de les refouler. Il a considéré cette action comme une provocation et a ajouté que le Parlement marocain refuse des initiatives politiciennes qui ont lieu en dehors du cadre de partenariat institué entre les deux parlements. M. Doumou a ajouté que le refoulement en soit a créé des controverses et plusieurs débats au Royaume, de telle manière à ce que quelques partis politiques sont allés contre la décision du gouvernement et c'est le cas des parlementaires socialistes qui étaient contre la décision de refoulement des eurodéputés.

M. Brok a insisté sur le fait que le refoulement des eurodéputés par les autorités marocaines a été mal perçu par toutes les composantes du Parlement européen, et qu'à l'avenir, malgré toutes les considérations politiques qui peuvent exister, les autorités marocaines gagneraient en faisant preuve de plus de tolérance à l'égard des opposants à la thèse marocaine.

Enfin, M Brok a insisté sur la nécessité de maintenir et d'approfondir le dialogue entre le PE et le Parlement marocain ainsi qu'avec la Commission des Affaires Etrangères.

### **III- Entretien avec M. Hannes Swoboda, Président du groupe S&D au parlement européen :**

M. Doumou a souligné à cette occasion l'importance stratégique croissante du Maroc dans le partenariat euro-méditerranéen, et le modèle de développement politique, économique et démocratique que constitue le Royaume par rapport aux autres pays du monde arabe.

M. Swoboda a, quant à lui, souligné que le groupe entend marquer une nouvelle étape dans le rapprochement avec ce partenaire privilégié de l'UE qu'est le Maroc, et apporter une valeur ajoutée à la qualité de ses relations avec le parlement européen et aux perspectives de leur consolidation. Dans cette perspective, il a insisté sur le rôle que peuvent jouer les partis socialistes dans le renforcement du dialogue au regard des affinités politiques historiques qui existent entre l'USFP et les autres partis socialistes européens.

Les deux responsables européen et marocain ont décidé de se rencontrer lors de la prochaine session à Bruxelles en vue de s'entretenir sur des questions relatives à l'Union maghrébine, à la situation au Mali et aux derniers développements en Syrie.

Par ailleurs, et à l'ordre des discussions, les deux parties se sont mis d'accord pour la Co-organisation d'une conférence entre les groupes socialistes marocains, européens et maghrébins au courant du mois de janvier 2014 à Marrakech portant sur le thème : « Sécurité, démocratie et développement au Maghreb ».

### **IV- Entretien avec Mme. Annemie NEYTS-UYTTEBROECK:**

M Doumou a remercié Mme Neyts-Uyttebroeck pour la réactivité et la disponibilité qu'elle a toujours manifestées à l'égard du Maroc, et lui a exposé les grands chantiers de développement et les réformes que connaît le Royaume dans les différents domaines politique, économique, et social. Il a ensuite donné à son interlocutrice des explications sur la consolidation du modèle marocain démocratique, après l'adoption de la nouvelle Constitution et la tenue des élections

législatives, et confirmé que ce modèle marocain peut constituer pour l'UE un point d'appui pour assurer la sécurité et la prospérité de la région et aussi un modèle pour les pays voisins. Mais, il a également évoqué les défis qu'affronte la région aux niveaux démocratiques, économiques et sécuritaires, si l'Europe ne s'implique pas d'avantage dans le soutien du développement politique des pays nord africains.

S'agissant de la visite de M Charles Tannock au Maroc, M Doumou a demandé à Mme Neyts son avis quant à ce rapport ainsi que son rôle en tant que shadow rapporteur pour le Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe.

Mme. Neyts a assuré M Doumou de son soutien continu pour le Maroc et l'a informé que vu son soutien inconditionnel pour le Maroc, elle préfère ne pas être shadow rapporteur et que son groupe a décidé de désigner la roumaine WEBER Renate connue pour sa neutralité. **Les shadow rapporteurs actuellement sont :** Jean ROATTA (ami du Maroc), WEBER Renate (neutre), Pino ARLACCHI (Intergroupe), Nicole KIIL-NIELSEN (Intergroupe), Willy MEYER (Intergroupe), et Marie-Christine VERGIAT (Intergroupe). **Les rapporteurs pour avis sont :** Mariya GABRIEL (Bulgare- neutre) et Jean ROATTA(France). Elle a enfin, conseillé M. Doumou de rester vigilant sur ce dossier et de multiplier les contacts pour faire échouer l'action de l'intergroupe.

#### **V- Entretien avec M. Roatta, M Daerden et M Pargneaux :**

Au cours d'un déjeuner de travail offert par M. Doumou à M. Roatta, M Daerden et M Pargneaux ainsi que leurs trois assistants, M Doumou a sensibilisé les eurodéputés amis du Maroc sur l'action de Tannock ainsi que celle des shadow rapporteurs qu'il a choisi et qui sont des membres virulents de l'intergroupe.

De l'avis de tous les eurodéputés, cette affaire est épineuse et mérite plus qu'une réunion pour définir une stratégie tendant à faire échouer l'action de Tannock. Ils ont expliqué chacun à son tour qu'ils suivent cette affaire de très près et que M Roatta a été désigné shadow rapporteur et rapporteur pour avis quant au rapport Tannock.

D'autres sujets ont été abordés à savoir les futures élections européennes ainsi que des programmes de visite pour des députés marocains au Parlement européen.

En conclusion, i

Il convient de signaler que, trois emails de demande de rencontre avec M. Panzeri sont restés sans réponse. Il en est de même des appels téléphoniques adressés à son assistant. Les badges ont été accordés à M Doumou ainsi que M El Jaffali par le biais des contacts personnels et non à travers la CPM.

**Projets :** Deux projets de visites d'études au profit de députés marocains ont été obtenus de même qu'un projet de formation au profit de fonctionnaires de la Chambre des Représentants.

Le 1<sup>er</sup> projet à partir du mois d'octobre dont le nombre est de 10 à 15 députés et d'une dizaine de fonctionnaires. Ce nombre peut changer en fonction du budget qui sera alloué à cette formation. Un courrier officiel parviendra à M le président de la Chambre des Représentants à cet effet.

Le 2<sup>ème</sup> projet entièrement financé par le groupe PPE en faveur des groupes politiques suivants : PI- PJD- MP- RNI-UC et PAM, à raison de trois députés par groupe dont au moins une femme par groupe. Ce programme d'échange est proposé pour la semaine du 24 au 27 juin 2013 et peut être reporté au mois de septembre. Un courrier officiel parviendra à M le président de la Chambre des Représentants à cet effet.

**Recommandations :** Il a été constaté qu'à peu près 65% des eurodéputés de l'intergroupe relèvent du groupe PPE. Ce dernier ayant une majorité au PE et bénéficiant d'un staff professionnel et très influent quant à la prise de décision ainsi que les votes au sein de cette institution européenne. Il est recommandé de promouvoir les échanges et les visites au profit du staff administratif de ce groupe afin de les familiariser davantage avec le Maroc et les questions politiques qui présentent un intérêt mutuel.